

Mot du président



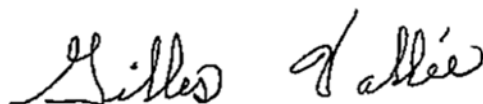
Au moment où l'arrivée du beau temps et de la vaccination laisse espérer des jours meilleurs, la TRCAM souhaite que les défis vécus par les aînés et mis en lumière par la pandémie ne soient pas oubliés. Des programmes d'aide spéciaux ont fait leur apparition, de bonnes résolutions ont été émises mais il faudra, dans les prochains mois, rester vigilants pour que des améliorations durables soient apportées dans les milieux et les conditions de vie des personnes aînées, que ce soit au plan de l'habitation, du transport, de l'accès à des services de proximité en santé et en alimentation. Favoriser le vieillissement actif, le maintien à domicile et la pleine participation sociale des aînés doivent être des objectifs de tous et de toutes les saisons.

La Table régionale de concertation des aînés de la Montérégie (TRCAM), est le lien entre les divers organismes représentant les 282,000 aînés de la Montérégie et la ministre responsable des Aînés et des Proches Aidants. Elle entend demeurer active pour transmettre les enjeux et besoins des aînés de la Montérégie, en continuité avec les rencontres sous-régionales tenues cet hiver. Pour accomplir notre mission, nous avons besoin de tous les acteurs du territoire œuvrant auprès et en faveur des aînés (députés, préfets, maires, tables locales et organismes et associations) pour refléter la diversité des situations, des solutions et des initiatives afin que vieillir en Montérégie soit une étape vécue dans la dignité.



Bon printemps à tous. Continuez à prendre soin de vous afin que nous puissions nous retrouver bientôt.

Soyez heureux.



PORTRAIT DE TERRITOIRE-SERVICES AUX AÎNÉS

Après avoir été reportées en raison de la pandémie, c'est finalement un an plus tard et en mode virtuel que se sont tenues les rencontres sous-régionales pour partager avec nos partenaires les résultats de l'accès aux services de base pour les aînés en Montérégie.

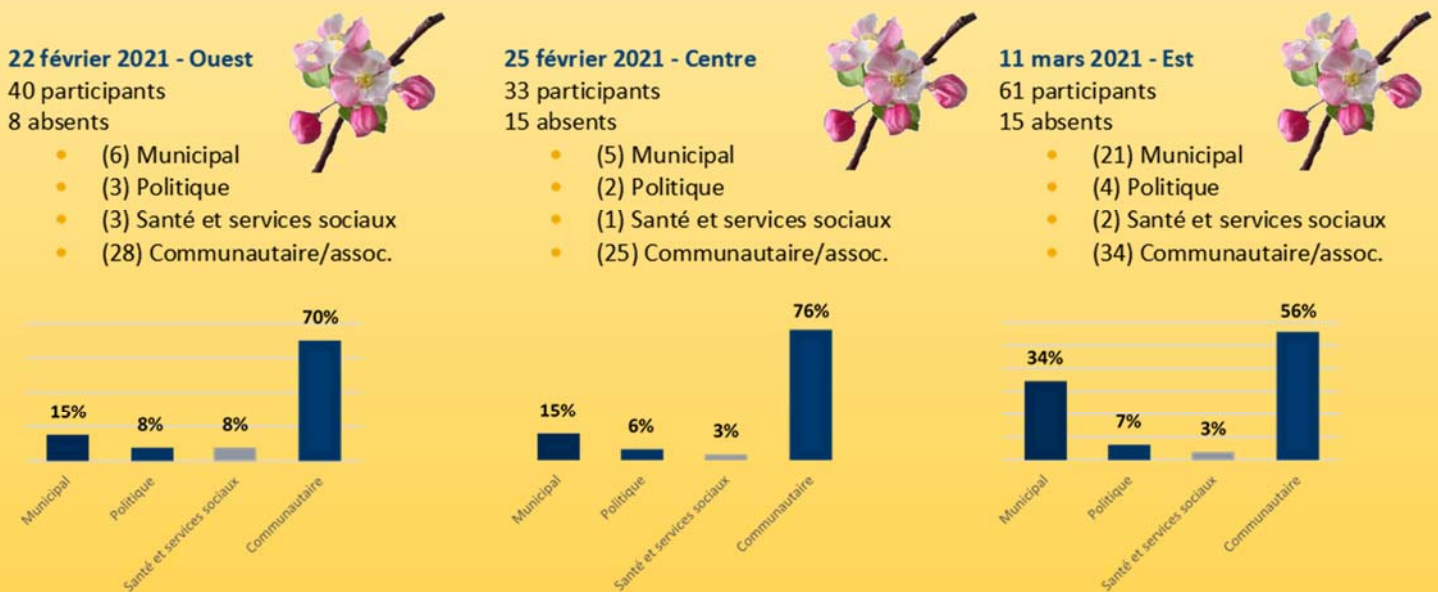
Le 22 février, Montérégie Ouest : MRC Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois-Salaberry, Haut-St-Laurent, Roussillon, Jardins-de-Napierville

Le 25 février, Montérégie Centre : MRC Haut-Richelieu, Rouville et Longueuil/Hors MRC

Le 11 mars Montérégie Est : MRC Pierre-De Saurel, Marguerite-d'Youville, Vallée-du-Richelieu, Les Maskoutains, Acton, Haute-Yamaska, Brome-Missisquoi

Participation importante et diversifiée

Plus de 500 invitations avaient été faites auprès des tables locales d'aînés, des associations d'aînés, des organismes de services aux aînés, des municipalités, des MRC, des députés provinciaux et fédéraux, etc.



Après une présentation des résultats à l'ensemble des participants, des ateliers ont été tenus selon les 4 grands thèmes de l'étude, soit l'habitation, l'alimentation, le transport et la santé, le tout suivi d'une plénière.

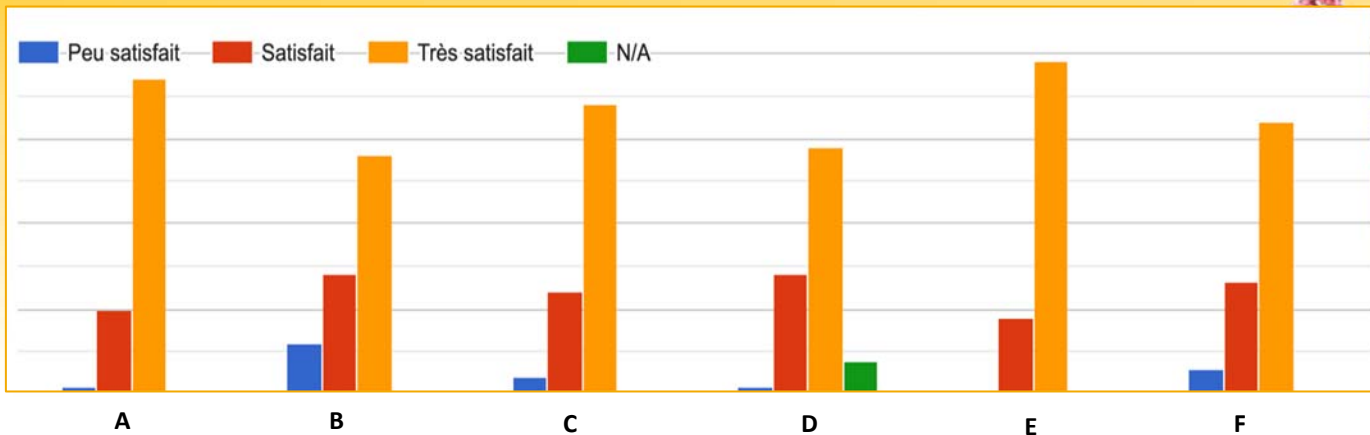
Quelques commentaires :

- « Il reste beaucoup de travail à faire pour le mieux-être de nos personnes âgées dans leur communauté et il est vital que ces personnes soient impliquées dans l'expression et l'analyse de leurs besoins. »
- « Les résultats de cette étude ne nous surprennent pas. Beaucoup d'organismes mettent sur pied de très bons projets qui répondent parfaitement aux enjeux. La TRCAM pourrait-elle mettre en valeur ces projets prometteurs qui doivent souvent cesser par manque de fonds? »
- « Nous devons repenser nos espaces d'habitations afin de favoriser une multiplication des modèles pouvant convenir à différents individus. »

Plusieurs autres suggestions ont été faites pour la poursuite de la concertation tant au plan local que régional et cela fera l'objet du plan d'action de la TRCAM.



Évaluation de la part des participants



SOS fraude

Le mois de mars est le mois de la prévention de la fraude. À cette occasion, le Service de police de Châteauguay, la Sûreté du Québec de la MRC Beauharnois-Salaberry et la Table de concertation des aînés Beauharnois-Salaberry ont élaboré une campagne de sensibilisation dont les conseils s'avèrent pertinents tout au long de l'année : <https://ville.chateauguay.qc.ca/nouvelles/mois-prevention-fraude/>

La Commission d'accès à l'information du Québec recommande d'ailleurs les comportements suivants : « Pour vous prémunir, il est important, entre autres, de protéger votre ordinateur des virus et autres logiciels malveillants, de ne jamais envoyer d'argent à quelqu'un que vous ne connaissez pas, de ne jamais communiquer vos données bancaires par téléphone à une personne qui prétend représenter votre institution financière, de ne pas répondre aux pourriels ou encore de déchiqueter vos factures et autres relevés de cartes bancaires. »



Vieillir avec panache

En pleine pandémie et sous l'impulsion de l'indignation, la Longueuilloise Jocelyne Robert publié aux Éditions de l'Homme, « Vieillir avec panache ». L'auteure de 73 ans y confronte les attitudes face au vieillissement.



« Comment pouvons-nous, collectivement, considérer les vieux et les vieilles comme une sous-catégorie plus ou moins inutile et accepter de les voir exposés à la ségrégation (...) ? », se questionne-t-elle.

Enfin, la communicatrice et sexologue cherche à modifier le regard porté sur les personnes âgées et invite à réinventer cet âge de la vie. Elle propose aussi aux aînés de changer la perception qu'ils ont d'eux-mêmes.

Source : Le Courrier du Sud



DES VICTOIRES IMPORTANTES POUR LES LOCATAIRES DES RÉSIDENCES PRIVÉES POUR ÂÎNÉS



Il est désormais possible pour deux résidents et plus de RPA de s'adresser au Tribunal administratif du logement pour toute demande concernant, soit une diminution de loyer pour un manque de services inclus au bail, soit de faire constater la nullité d'une clause à l'encontre de l'ordre public.

Dès maintenant, tout groupe de locataires d'une même résidence qui veut s'associer afin de demander une diminution de loyer pour services non rendus (exemple : loisirs, repas, sécurité, etc.) peut faire une demande conjointe (voir formulaire au: <https://www.tal.gouv.qc.ca/>).

De plus, les locataires qui ne peuvent se présenter au tribunal pourront donner mandat à leurs voisins afin de les représenter.

Les résidents qui paient pour les loisirs qu'ils ne reçoivent plus à cause de la pandémie peuvent désormais se prévaloir de ce nouvel ajout à la loi qui permettra aux tribunaux de trancher cette question épineuse. À date, la très grande majorité des RPA n'ont pas voulu rembourser les frais des services annulés en raison de la pandémie.

Pour toute information, vous pouvez vous adresser au Tribunal administratif du logement au 514-873-2245. Pour un accompagnement ou des informations pour vous adresser au TAL afin de faire valoir vos droits en RPA vous pouvez contacter le CAAP Montérégie au 450-347-0670 ou 1-800-263-0670.



JOURNÉE INTERNATIONALE DES ÂÎNÉS



La Conférence des Tables régionales de concertation des Aînés du Québec (TRCAQ) a dévoilé récemment le thème de la Journée internationale des Aînés du 1^{er} octobre 2021 : **Les Aînés, toujours présents**. Cela évoque que les aînés font partie intégrante de notre société à laquelle ils prennent une part active de notre société. Ils contribuent aux bien-être des familles, aux connaissances, aux savoir-faire, à l'économie, au développement social.

Les aînés d'aujourd'hui ont façonné notre identité. Ils sont les gardiens de notre savoir. La richesse de leur expérience est profitable aujourd'hui et le sera demain. Il ne suffit pas de les entendre, il faut les écouter ; parce que leur contribution est immense.



PORTRAIT DES INÉGALITÉS ENTRE GÉNÉRATIONS ET ENTRE PERSONNES ÂÎNÉES

Le plus récent rapport de l'Observatoire québécois des inégalités, intitulé « Bien vieillir au Québec » évoque l'exacerbation de problèmes déjà vécus par les aînés. On y mentionne que la proportion des personnes âgées continuera de croître au Québec ; si, en 2020, un Québécois sur cinq (20 %) a 65 ans et plus, cette proportion devrait passer à 27 % en 2050. Au total, 2.6 millions de Québécois auront dépassé l'âge de la retraite au milieu du siècle, comparativement à 1,7 million en ce moment.

Les personnes âgées ont une réalité très différente les unes des autres. L'un des aspects importants est cet impact des inégalités sur les conditions de vie une fois passé le seuil des 65 ans : si le revenu est plus faible durant la carrière, la personne recevra moins de prestations par la suite, disposera de moins d'appuis financiers. La question du revenu aurait un grand impact sur la santé et le bien-être des aînés, réduisant même l'espérance de vie.

En plus des questions financières, le rapport traite aussi des aménagements urbains qui ne répondent pas aux besoins d'une population vieillissante qui n'est pas nécessairement concentrée dans les centres villes, près des services, mais davantage éparpillée sur le territoire. Un document important pour connaître la situation des aînés,

Document complet : <https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYMZxfbWTbVKVvSt3IBECIc/asset/files/OQI%202020%20-%20Portrait%20du%20vieillessement%20au%20Que%CC%81bec-2dec-web.pdf>

Synthèse : <https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYMZxfbWTbVKVvSt3IBECIc/asset/files/Bien%20vieillir%20au%20Que%CC%81bec%20-%20Rapport%20synthe%CC%80se-1dec-web.pdf>



PRIX HOMMAGE ÂÎNÉS



La ministre responsable des Aînés et des Proches Aidants lance l'appel à candidatures pour le Prix Hommage Aînés 2021. La date limite pour faire parvenir à la TRCAM la candidature d'un aîné dont vous voulez souligner la contribution bénévole

exceptionnelle est le 11 juin.

Le formulaire peut être obtenu auprès de la

TRCAM info@trcam.ca; c'est à cette même adresse qu'il doit être envoyé. Parmi toutes les candidatures reçues, la TRCAM sélectionnera les Prix hommage Aînés Montérégie (5) et recommandera l'un de ces dossiers pour représenter la Montérégie pour le Prix hommage Aînés Québec.

Rappelons qu'en raison de la pandémie, les Prix Hommage Aînés 2020 se sont déroulés selon une formule virtuelle, par l'entremise d'une capsule diffusée sur Québec.ca (<https://www.quebec.ca/gouv/reconnaissance-prix/prix-hommage-aines>). Une vidéo personnalisée de la ministre responsable, dans laquelle elle félicitait la personne honorée, a par la suite été envoyée par voie postale, avec le trophée, à toutes les personnes lauréates.





11 mars, une date à ne pas oublier

Le gouvernement du Québec a décrété le 11 mars, Journée de commémoration nationale en mémoire des victimes de la COVID-19. À cette occasion, pour rendre hommage et apporter un certain réconfort aux personnes endeuillées, l'Appui a sollicité l'artiste Mathieu Lippé pour créer une œuvre. Le slameur a ainsi posé des mots sur les maux des personnes qui ont perdu un être aimé. « *L'objectif de l'œuvre, c'est de montrer à toutes ces personnes qu'elles ne sont pas seules, que nous comprenons ce que représente la perte douloureuse qu'est le décès d'un être cher et que leurs sentiments sont légitimes et partagés* », précise Guillaume Joseph.

Extrait de l'œuvre :

*« On part toujours trop vite vers l'infini
Plusieurs n'ont pas pu dire une dernière phrase
De poser un dernier geste, d'être là, même d'être juste là
Ils sont partis
Sans qu'ils aient pu ritualiser leurs départs
Et tu te sens en colère et même coupable, je comprends oui
Mais la culpabilité est un labyrinthe où il est préférable de ne pas entrer
Et si par errance on s'y perd
Il n'y a que le cœur qui connaît la sortie »*



<https://www.lappui.org/Actualites/Fil-dactualites/2021/Journee-de-commemoration-nationale-en-memoire-des-victimes-de-la-COVID-19-des-milliers-de-deuils-bouleverse>



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Assemblée générale annuelle de la TRCAM se tiendra, via Zoom, le 17 juin 2019 à 13h30.

Ce sera l'occasion de faire le bilan de l'année, de discuter des orientations pour la prochaine et d'élire les administrateurs qui en assureront la réalisation.

Les membres recevront une convocation officielle et les documents correspondants dans les délais requis. Ils sont toutefois invités à réserver dès maintenant la date à leur agenda

BON PRINTEMPS À TOUS

En partenariat avec :

Québec 

